



Liste des plans de servitudes :  
 Planche III-1 : Servitudes, Ensemble de la commune  
 Planche III-2 : Servitudes, Partie nord de la commune  
 Planche III-3 : Servitudes, Partie sud de la commune

<b>SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE</b>	
<b>SERVITUDES ELECTRIQUES</b>	
	Ligne de transport ENERCAL haute tension (HT 150KV)
	Ligne de transport ENERCAL moyenne tension (MT 33KV)
<b>SERVITUDES DE TELECOMMUNICATION</b>	
	: Servitude OPT
	Zone primaire - rayon minimal 20m autour du pylône
	Zone de protection radioélectrique - rayon de 200m
	Zone secondaire de dégagement - rayon de 500m
	Trait d'axe du faisceau hertzien + zone de dégagement +/- 100m autour de l'axe
OPT 1 : Mont Do X = 399 978 E, Y = 271 892 Altitude : 1 023 m Arrêté n° 2823	OPT 3 : Lebris X = 376 138 E, Y = 267 822 N Altitude : 10 m Arrêté : sans arrêté
OPT 2 : La Foa X = 382 315 E, Y = 276 605 Altitude : 20,40 m Arrêté n° 4300-128	OPT 4 : Patatro Patatro X = 372 268 E, Y = 281 334 N Altitude : 334 m Arrêté : sans arrêté

<b>PERIMETRES DE PROTECTION DES EAUX</b>	
	PEx : Périmètre de protection des eaux éloigné (PEx = Indice)
	PRx : Périmètre de protection des eaux rapproché (PRx = Indice)
<b>ZONES INONDABLES</b>	
	Zone inondable (A2EP Novembre 2014)
	Aléa moyen
	Aléa très fort
	Zone inondable (A2EP Mai 2019)
	Aléa fort
<b>MONUMENTS HISTORIQUES</b>	
	: Bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques
S1	: Passerelle Marguerite
S2	: Four à pain
S3	: Bâtiment agricole de M. Bernut
<b>AIRES PROTEGEES</b>	
	Réserve naturelle de Ouano
	Limite parc de la zone côtière Ouest
<b>SERVITUDES AERONAUTIQUES</b>	
	: Aérodrome de Ou Tom et Servitudes aéronautiques de dégagement

NOUVELLE-CALÉDONIE  
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD  
COMMUNE DE LA FOA

  
**La Foà**

PLAN D'URBANISME DIRECTEUR  
COMMUNE DE LA FOA  
III-1. ANNEXES- SERVITUDES  
ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Mis à jour le XX/XX/2018 par la délibération n° XX-2020/APS

Indice	Date	Modification	Approuvé par
		Approuvé le 20/04/2018 par la délibération n°1-2018/APS	
		Révisé par délibération n°1-2019/APS du 20 Avril 2019	Échéance : 29 Juin 2020
		Mis à jour par XXX du XXX	Échelle : 1/45 000
			III-1

Fond de plan : extraction SHP de données de la DITTT, de l'ADRAF, de la DAVAR, généralisation des données à la précision de 1/40 000e, 1/5 000e.  
 Parcellaire : extraction SHP de données de la DITTT, généralisation des données à la précision de 1/40 000e, 1/5 000e.  
 Servitudes : extraction DXF de données d'Enercal et numérisation de données d'après le dossier de servitudes constitué par Design Architecture & Urbanisme, généralisation des données à la précision de 1/40 000e, 1/5 000e.  
 Zonage : numérisation du zonage d'après les études du bureau d'étude Design Architecture & Urbanisme, généralisation des données à la précision de 1/40 000e, 1/5 000e.